

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2023/230

Objet : Autorisation exhumation et de ré-inhumation – Monsieur Serge MARLIER

Le Maire de la Commune de SAINGHIN-en-WEPPEES,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, les pouvoirs de police du Maire à qui appartient d'autoriser l'exhumation et la ré-inhumation d'un corps,
Vu, la demande présentée le 11 août 2023 par Madame LANGLET Marie-Christine, demeurant à SAINGHIN-EN-WEPPEES, 5 ruelle Cambron,

CONSIDERANT, qu'il y a lieu d'autoriser l'exhumation et la ré-inhumation du corps de Monsieur MARLIER Serge, décédé le 9 février 2022 à Lille (59000) et inhumé dans le caveau, concession n°1466, allée W côté gauche – tombe n°14 pour le faire transporter et le ré-inhumer dans le caveau, concession n°1478, allée W côté gauche,

ARRETE

Article 1 : Madame LANGLET Marie-Christine est autorisée à faire procéder à l'exhumation du corps de Monsieur MARLIER Serge afin de procéder à sa ré-inhumation dans le caveau, concession n°1478, allée W côté gauche.

Article 2 : Cette opération aura lieu le mercredi 16 août 2023, en présence de M. BOUQUILLON Yves, marbrier et de M. le Maire, titulaire des pouvoirs de Police Municipale, lesquels veilleront à l'exécution des mesures prescrites par les règlements en vigueur et dresseront de l'opération procès-verbal qui nous sera remis.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

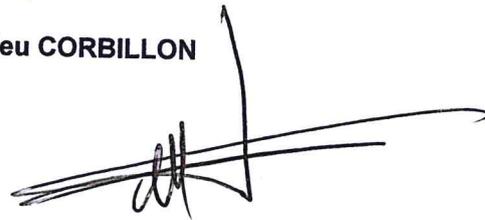
Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

- La Police Municipale,
- Aux archives municipales

Fait à SAINGHIN-en-WEPPEES, le 12 août 2023

Le Maire,

Matthieu CORBILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Corbillon', written over a horizontal line.